

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**PRATIQUE ELEMENTAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE :
THEMES IMPOSES**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 64 21 01 U 21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du ,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

PRATIQUE ELEMENTAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE : THEMES IMPOSES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de réaliser, à partir de thèmes imposés, un ensemble de photographies de bonne qualité sur le plan :
 - ◆ de la prise de vues,
 - ◆ du développement et de la finition ;
- ◆ de développer, à travers les différentes activités d'enseignement :
 - ◆ des compétences techniques et pratiques fondées sur le respect des consignes d'hygiène et de respect de l'environnement et sur l'utilisation judicieuse du matériel et des produits mis à sa disposition ;
 - ◆ des capacités artistiques : sens de l'expression esthétique.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

- ◆ construire des réponses à des questions globales sur le contenu de messages, de types variés, d'un niveau de langue courante ;
- ◆ utiliser, à l'oral, un niveau de langue approprié à la situation de communication;
- ◆ écrire, en démontrant une connaissance suffisante de la langue, un message d'un niveau de langue courante, de type varié (informatif, narratif ou expressif), de plus de vingt lignes, de production personnelle.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C.2.D. (ou C.E.S.I.)

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Pratique de la photographie	CT	L	128
3.2. Part d'autonomie		P	32
Total des périodes			160

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

à travers les différentes activités d'enseignement,

- ◆ d'appliquer, au cours des séances de manipulations du matériel, les consignes de sécurité : rangement, vérification du fonctionnement des différents appareils mis à sa disposition, respect des consignes liées à l'emploi de produits spécifiques, gestion adéquate des déchets et respect de l'environnement ;

face à un florilège de thèmes imposés mettant en jeu des sujets tels que nature morte, paysage, personnage(s),..., :

- ◆ de prendre en compte les consignes de la situation - problème et les contraintes du thème imposé ;
- ◆ de traduire, en un mode opératoire logique, les différentes démarches à effectuer ;
- ◆ d'en déduire les démarches techniques liées :
 - ◆ à la prise de vues : cadrage, éclairage, décor, ...,
 - ◆ au développement, au tirage, à la finition,
 - ◆ au contrôle de la qualité de sa production ;
- ◆ de présenter sa production en justifiant les critères de qualité technique retenus et le mode d'expression artistique choisi ;

et, pour atteindre ce niveau de compétence,

- ◆ d'intégrer les différentes capacités reprises dans le tableau suivant :

Capacités technologiques	Capacités pratiques	Capacités d'expression artistique
<p>Pour la préparation et la réalisation de la prises de vues, l'étudiant sera capable, en fonction du thème imposé :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ◆ d'analyser les différentes techniques et leurs conditions de réalisation pour : <ul style="list-style-type: none"> ◆ choisir un type de composition et un cadrage, ◆ choisir une mise en situation du sujet, ◆ choisir un type d'éclairage, ◆ combiner les propriétés des composants (formes, volumes, couleurs, matières, éclairages, environnement) ; ◆ traduire (sous forme d'esquisse, par écrit, oralement) les options relatives : <ul style="list-style-type: none"> ◆ aux procédures et procédés à mettre en œuvre, ◆ à la composition et à la mise en situation, ◆ aux techniques (éclairage, matériel) ; ◆ identifier les règles de composition d'un décor : <ul style="list-style-type: none"> ◆ règles régissant les dimensions relatives (sujet, fond, éloignement), ◆ association de couleurs et de contrastes différents ; ◆ identifier les caractéristiques des matériels et consommables disponibles ; ◆ de s'approprier des connaissances et des techniques de résolution de problèmes : <ul style="list-style-type: none"> ◆ de netteté et de profondeur de champ, ◆ du choix des objectifs, ◆ du type d'éclairage et de façonnage de la lumière, y compris l'utilisation d'accessoires, ◆ de la mesure de la lumière ; 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ de mettre en œuvre les différentes techniques de prise de vues (de la phase préparatoire à la réalisation) en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> ◆ des ressources matérielles disponibles, ◆ du type de film choisi, ◆ des règles de composition d'un décor, ◆ des contraintes de l'environnement (lumière et sujet à traiter) : <ul style="list-style-type: none"> ◆ portraits, ◆ personnages en situation, ◆ natures mortes et objets, ◆ architecture et décoration, ◆ macro, ◆ type d'effet recherché ◆ ... ; ◆ d'appliquer des techniques de base de prises de vues et de rhétorique de l'image pour : <ul style="list-style-type: none"> ◆ les portraits, ◆ les personnages en situation, ◆ les natures mortes et les objets, ◆ l'architecture et la décoration, ◆ macro ; 	<p><i>à développer au cours des différents activités d'enseignement (de la préparation à la finition),</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ de choisir, parmi un ensemble de photos, pour un thème donné, celles qui expriment une approche personnelle et subjective ; ◆ d'analyser sur le plan de l'expression artistique les effets recherchés ou produits : <ul style="list-style-type: none"> ◆ par l'utilisation de techniques spécifiques ou originales liées à la prise de vues : <ul style="list-style-type: none"> ◆ l'éclairage, ◆ la composition du décor, ◆ les filtres, ◆ les façonneurs, ..., ◆ la rhétorique de l'image, ◆ ;

Capacités technologiques	Capacités pratiques	Capacités d'expression artistique
Pour les techniques de développement, de tirage et de finition de la prise de vues, l'étudiant sera capable, en fonction du thème imposé :		
<p><i>en se référant à la documentation technique,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ de s'approprier des connaissances et des techniques de résolution de problèmes relatifs : <ul style="list-style-type: none"> ◆ à la lecture et l'interprétation des consignes des fabricants, ◆ à la sensibilité des films (ISO, DIN), ◆ au choix du traitement du film, ◆ à la qualité des papiers : grades, supports, surfaces, ◆ à la sensibilité chromatique des émulsions NB, ◆ aux filtres colorés, ◆ aux synthèses trichromes, ◆ aux émulsions couleurs, ◆ aux procédés de traitement des couleurs, ◆ aux émulsions négatives (variations des densités, des contrastes, latitudes d'exposition) ; ◆ aux normes d'archivage ; ◆ d'expliquer : <ul style="list-style-type: none"> ◆ le fonctionnement des appareils nécessaires à la phase de finition et de tirage, ◆ les règles de base pour assurer leur entretien et une maintenance de premier niveau en se référant aux fiches techniques des constructeurs, ◆ les règles de sécurité à respecter dans leur maniement (tant pour les personnes que pour le matériel et les produits) ; ◆ l'organisation générale d'un laboratoire de photographie (agencement, sources d'énergie électrique, système de gestion des déchets, normes de sécurité) ; 	<p><i>pour assurer une qualité suffisante de ses productions,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ d'appliquer, d'une manière appropriée, les différentes techniques de préparation et de développement : <ul style="list-style-type: none"> ◆ appliquer correctement : <ul style="list-style-type: none"> ◆ les consignes de la documentation technique, ◆ les modes d'emploi (matériel sensible et produits); ◆ préparer et diluer une solution ; ◆ appliquer les techniques d'oxydoréduction (blanchiment, virages) ; ◆ interpréter correctement les modes d'emploi des produits ; ◆ développer différentes surfaces sensibles ((négatifs, inversibles, NB, couleurs) : ◆ assembler les films à traiter en lots ; ◆ vérifier si les produits utilisés répondent aux standards définis (qualité, Ph, etc.) ; ◆ appliquer les vérifications nécessaires avant un traitement film sur les différents types de développeuses ; ◆ procéder au développement ; ◆ procéder au tirage ; ◆ de contrôler la qualité de la production obtenue ; 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ par l'utilisation de techniques spécifiques ou originales pour le développement et la finition ; ◆ de réaliser un press book des photographies pour chaque thème imposé ; ◆ d'apprécier, en équipe, les photographies sur le plan artistique et de communiquer son appréciation personnelle ◆ d'apprécier l'adéquation entre le projet et sa réalisation afin de développer son sens critique et esthétique ;

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- ◆ de présenter pour chaque thème imposé, au moins cinq photographies qu'il estime les plus réussies ;
- ◆ d'évaluer sa production en fonction des critères suivants :

sur le plan technique :

- ◆ la qualité de la prise de vues,
- ◆ le degré de prise en compte des contraintes externes (décor, éclairage, ...),
- ◆ la qualité des résultats obtenus (développement, tirage et finition),

sur le plan de l'expression artistique :

- ◆ la recherche d'effets originaux (de la prise de vues jusqu'au tirage),
- ◆ la personnalisation de l'image obtenue ;
- ◆ de proposer des solutions techniques à des problèmes posés portant sur :
 - ◆ les règles de sécurité et d'hygiène y compris respect de l'environnement,
 - ◆ le fonctionnement du matériel y compris les procédés de maintenance de premier niveau.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte :

- ◆ de la qualité des comportements professionnels mis en œuvre,
- ◆ de la clarté et de la précision dans l'utilisation du vocabulaire technique,
- ◆ de la qualité des solutions techniques proposées,
- ◆ de son souci d'assurer le bon fonctionnement du matériel mis à sa disposition (maintenance et entretien) ;
- ◆ du degré d'autonomie atteint,
- ◆ du niveau de son sens critique.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

Un expert pouvant prouver une expérience actualisée dans le domaine de la photographie notamment des techniques de prises de vues.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.